ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur.

Hibernia Bank and Trust Company, Trustee, vs Edward L. Dwyer et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80 017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Soixante et un morceaux de terre situés dans le bourg douze (12) rang sud douze (12) est, dans le district sud-est de la Louisiane, Est du fleuve Mississippi dans la Paroisse d'Orléans, dans l'ancien district des Allemands de la Nouvelle Orléans, ladite terre est située au nord du chemin de Gentilly et contenant deux mille quatre cent quarante quatre et cinq centièmes (2 444 05) acres et désignés comme lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, neuf, onze, douze, quinze et seize de la section un. Les lots un, cinq, six, sept, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et seize de la section douze; les lots un, deux, trois, quatre, cinq, sept, huit, dix, douze, treize, quatorze, quinze et seize de la section trois; les lots un, six, sept, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze de la section quatre; les lots un, six et neuf de la section cinq; les lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit de la section huit; les lots un et trois de la section neuf; le lot deux de la section dix, le lot trois de la section douze.

Le tout d'après le plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 27 décembre 1890, étant la même propriété laquelle avec d'autres lots fut acquise par le défunt Frederick D. Brinkmann de la succession de François Lecorgne, par acte reçu devant Christoval Morel, notaire, le 8 juin 1846, enregistré dans le Bureau des Actes Notariés pour la paroisse d'Orléans, dans le livre 211 folio 543.

Deuxièmement—Toute cette partie se trouvant Est du avenue Peoples (avec deux cent quatre-vingt-douze (292) d'un certain morceau de portion de terre dans le troisième District de la Nouvelle Orléans faisant face au Bayou Bienvenue et désignée par le lettre I sur un plan par Louis Bringier, voyer, en date du 29 août 1845, ledit morceau étant borné par le canal Bienvenue, le chemin de fer de New Orleans and Northeastern Railroad et forme partie du lot quatre dans le partage auquel il est ci-dessus référé.

Étant la même propriété acquise par Mme Aristine Lestrade Orphan Boys par partage entre les héritiers du défunt Antoine Mme par acte reçu devant A. Chapoy, notaire, le 29 août 1845, enregistré dans le Bureau des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans, dans le livre 53, folios 501 à 505.

Il y a spécialement exclus de cette vente toutes les parties de ce morceau de terre vendues par A. Lestrade Mme et la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys avant la vente par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys à Alfred Thompson par acte reçu devant James McCubbin, Jr., notaire, le 6 octobre 1897.

Troisièmement—Un certain morceau de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, de la contenance de trente arpents de front sur une profondeur de quarante arpents, étant la même propriété acquise par Mme Aristine Lestrade Orphan Boys par partage de succession reçu devant A. Chapoy, notaire, le 29 août 1845, enregistré dans le Bureau des Actes Notariés pour la paroisse d'Orléans, dans le livre 501 à 505. Ledit morceau est décrit dans ledit acte comme étant borné au nord par le Lac Pontchartrain sur la ligne droite mesurant environ quarante (40) arpents, au sud par les terres de ——, sur la ligne de quatre-vingt-douze mesure quarante (40) arpents et à l'ouest par le Bayou Cochon.

Étant la même propriété acquise par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys par partage par devant A. Chapoy, notaire, enregistré comme dessus.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième District de la Nouvelle Orléans faisant face au Lac Pontchartrain, entre le chemin du Peuple Avenue et le Petit Bois et désignée d'après un plan par L. Bringier, voyer, annexé à un acte de partage par devant A. Chapoy, notaire, le 29 août 1845, comme la portion J, laquelle plus particulièrement décrit dans ledit acte de partage comme étant bornée au nord par le Lac Pontchartrain, au sud par la portion de terre désignée par la lettre K, sur le sud par une ligne de Ladé, portant le numéro 17 sur le plan de No 1 à 17 inclus, et à l'ouest par ledit acte de partage comme tombant en lot à Mme Aristine Lestrade Orphan Boys, avec une partie de partage enregistrée dans le Bureau des Hypothèques, livre 53, folios 501 à 505.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième District de la Nouvelle Orléans désignée comme terre de prairie et située devant du Chemin de Gentilly plus particulièrement décrite comme lot 13 de la section 1, bourg douze, rang sud, douze Est, contenant trente acres.

Sixièmement—Certaine autre terre et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième District de la Nouvelle Orléans désignée comme terre de prairie devant du Chemin Gentilly plus particulièrement décrite comme lot 2 de la section 9, bourg douze, rang sud, douze est, contenant 40 acres.

Septièmement—Une certaine portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme Terre de Prairie et face du Chemin de Gentilly plus particulièrement décrite comme lots 7 et 10 de la Section 1 et lots 1 et 2 de la Section 12, bourg douze sud, rang douze est, contenant 40 arpents.

Huitièmement—Une certaine étendue de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, comme comme terre de prairie faisant face au Chemin Gentilly plus particulièrement décrite comme lot 14 de la section 1, bourg douze, rang sud, douze Est, contenant 40 acres.

Neuvièmement—Le Quart Sud Est du Quart Nord Ouest de la Section Fractionnelle Quatre dans le bourg douze Rang Sud Douze Est dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane Est du fleuve Mississippi.

Dixièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans décrites comme étant toutes Section Fractionnelle trente quatre Est du Bayou Cochon et Sud des réclamations privées et tout de la Section trente cinq, Sud de la réclamation privée dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane Est du fleuve Mississippi contenant 651 45 acres.

Onzièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans décrites comme la moitié Est du quart Nord Est du quart Sud-ouest du quart nord ouest, la moitié du quart Est Sud ouest et le quart du sud ouest du quart sud ouest de la section vingt cinq et toutes les sections trente et trente six dans le bourg douze Sud, Rang Douze Est et le Sud Est de terre du District Est de la rivière du Mississippi contenant 1040 acres.

Douzièmement—Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No 2 ou la moitié Sud de la section dix neuf, le tout de la section trente et le tout de la section trente et un dans le bourg douze et Rang treizième Est, dans le District de terre Sud-Est du fleuve Mississippi, contenant 567 62/100 acres.

Treizièmement—Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désignés comme les lots 10 et 11 de la section 5 dans le bourg douze, rang sud, douze est dans le district de terre sud-est du fleuve Mississippi, contenant 30 68 acres.

Quatorzièmement—Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de la Nouvelle Orléans mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly par vingt arpents de profondeur, ladite propriété étant bornée au nord par le morceau de Mme A. Lestrade Orphan Boys, au sud par le Chemin de Gentilly et à l'ouest par le morceau de Guillaume Ségura.

Quinzièmement—Une certaine partie de terre dans la Paroisse d'Orléans, décrite comme étant toute la section fractionnelle trente quatre et une partie de la section trente quatre ouest du Bayou Cochon, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans le bourg sud douze, rang douze est, dans le district de terre sud-est à l'est du Mississippi contenant 100 acres.

Seizièmement—Deux morceaux de terre au fond du Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans se trouvant dans le bourg douze sud, rang douze est désignés sur les Nos Deux, Trois, Quatre et Cinq, dans la section Deux dans ledit bourg et Rang contenant ensemble 60 acres d'après un plan par Louis H. Pilié, voyer, en date le 2 janvier 1860 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, arpenteur en cette ville comme plan No 1 et 2 et lesquels sur ledit plan avant été prises comme ayant fait par Wm. J. McCullough, voyer des Etats Unis.

Dix-septièmement—Deux morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée et dans le même bourg et rang désignés par les Nos 1 et 4 dans la section N, dix, contenant ensemble 142.42 acres, d'après l'acte à Alfred Thompson du Daniel Pike Mayer, mais d'après les cartes et patentes des Etats-Unis contenant seulement 73.34 acres.

Dix-huitièmement—Trois morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée, et dans le même bourg et rang désignés par les Nos 1, 2 et 3 dans la section 11, contenant ensemble 67.24 acres.

Dix-neuvièmement—Deux morceaux de terres de marais, sujets à être inondés, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississippi désignés comme lots quatre et six de la Section Neuf, contenant 76 acres plus ou moins.

Vingtièmement—Le lot No 2 dans la section 10 bourg douze sud rang douze est, dans le district de terre situé à l'Est du fleuve Mississippi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans contenant d'après l'acte de Joseph Kavanaugh à Alfred Thompson 53 35 acres mais contenant seulement 37.92 acres d'après l'arpentage des Etats-Unis.

Vingt-et-unièmement—Un certain morceau de terre situé dans le bourg Douze Sud Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississippi dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No cinq de la section Neuf, contenant 41 acres.

Vingt-deuxièmement—Les trois sept cinquièmes d'un morceau de terre contenant 314 32 acres se trouvant dans les sections Six et Sept du bourg Douze Sud, Rang Treize Est du District de terre Sud Est de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississippi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans d'après le plan du voyer général de la Louisiane attaché à un acte de partage passé pardevant Hermas Michel, notaire, daté le 16 février 1906. Les ci-dessus mentionnées trois sept cinquièmes dans cette portion dudit morceau se trouvant à l'Ouest de la ligne de division courante du Nord au Sud, au travers du morceau entier et pour plus amples renseignements une descriptions référence est ici faite audit acte de partage pardevant ledit Hermas Michel, notaire.

Vingt-et-troisièmement—Lot autrefois désigné par le No 49, maintenant désigné par le No 5237 borné par l'avenue du Peuple et les rues Frankford, Modena et New York et mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue du Peuple et à la rue Modena par deux cent soixante neuf pieds dix pouces et sept lignes de face sur chacune des rues New York et Frankford.

Vingt-deuxièmement—Le tout de la section fractionnelle vingt quatre (24) se trouvant au sud du droit de passage de la New Orleans and Northeastern Railroad Company dans le bourg douze sud, Rang douze est, près des Little Woods, contenant 27 acres.

Vingt-troisièmement—Une petite portion contenant 1.4 acre du quart nord-est de la section sept dans le bourg douze sud, rang douze est dans le district de terre sud-est à l'est du fleuve Mississippi étant les mêmes propriétés acquises par Edward L. Dwyer par achat d'Alfred Thompson et Harry A. Thompson d'après acte pardevant Charles L. Somat, notaire le 23 février 1906.

Titre enregistré dans le livre C. O. B. 207 folio 450, et par ledit Dwyer vendu à la New Orleans and Pontchartrain Realty Company d'après acte pardevant le même notaire à la même date. Titre enregistré dans le livre C. O. B. 206, folio 449.

Notamment au sujet de la garantie: La garantie ne s'étend pas et est limitée dans la vente ci-dessus spécialement limitée comme suit:

1. Il ne garantit pas aucune portion des terres ci-dessus maintenant occupées et en possession de la New Orleans and North Eastern Railroad comme un droit de passage.

2. Il ne garantit pas plus outre le remboursement du prix d'achat neuf à sept-cinquièmes des terres décrites dans le paragraphe Neuf-trois, ni aucune des terres ci-dessus décrites dans les paragraphes quatre, sept, huit, neuf, dix, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un.

3. Sa garantie ne s'étend à aucune des dites terres au delà de l'obligation de payer pour aucune terre dont quelques-uns acquéreur pourrait être évincé, quinze dollars par acre avec cinq pour cent d'intérêt.

4. Ses obligations en garantie sont seulement comme dépositaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Farrar, Jones & Kruttschnitt, avocats pour le demandeur.

11 août—11 12 17 24 31—sept 7 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de droit, titre et intérêt dans et à la propriété de valeur du Deuxième District.

Mme Aria M. Sauvey et Mme Roger Grimes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 477—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt de Mme Helena Schaeffer, épouse de Roger Grimes, dans et à la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon et dépendant situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés séparément par les Nos 26 et 27 de l'Ile A, lesquels sont bornés par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre d'après le plan fait par Peequet et Crawford, voyers, déposé dans les archives de W. H. Pete, ancien notaire en cette ville par le No 49, ledit lots mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Toulouse par cent cinquante trois pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et est maintenant désigné comme lot No 541 sur le nouveau plan municipal étant sous le nom de Mme Helena Schaeff, épouse de Roger Grimes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Theo Colomb, Esq. avocat.

27 juil.—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le nouveau No municipal 1023 Avenue Washington, entre les rues Magasin et Constance

Mlle Nellie H. Henderson vs Sheldon W. Clark, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 79 926—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ile borné par les rues Constance, Washington, Magasin et Quatrième désignés par les lots Nos 15 et 16 de l'ile 49 sur un plan fait par Henry Moeltzner, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé en l'étude de L. Herman Kohn, notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente et un pieds six pouces et 31 C. de face à la rue Washington sur cent vingt cinq pieds (125) de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la demanderesse.

4 août—4 10 17 24 31—sept 6.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Vve Charlotte Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80 094—Division E—Attendu que Adolfo Dugué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Charlotte Johnson, décédée intestat; cela est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

16 août—16 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes de Propriétés de Valeur Améliorées par le Shérif Civil

Du Premier et Quatrième Districts

Portant les numéros municipaux comme suit

I. Nos 1822 et 1824 rue Erato,

Entre les rues Baronne et Dryades.

II. Nos 731 et 733, Nos 735 et 737 rue Dryades,

Entre les rues Julia et Erato.

III. Nos 918 et 920 rue Lafayette,

Entre Baronne et Dryades

IV. Nos 715 et 717 rue Pleasant.

V. Nos 711 et 713 rue Pleasant.

VI. Nos 707 et 709 rue Pleasant.

VII. No 719 rue Pleasant,

les 4me, 5me, 6me et 7me propriétés étant entre les rues Annonciation et Chippewa

Et

VIII. Nos 1176 et 1178 rue Magasin,

coin de la rue Erato.

Dans l'affaire de

G. F. Herber vs F. J. Swoop, John Blank et F. A. Wilke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 273—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, un de ces deux actions en date du 8 février 1906, ordonnant la saisie et vente des propriétés de Frederick J. Swoop et de John Blank respectivement, et l'autre daté le 8 août 1906, ordonnant la saisie et vente de la propriété de Frank A. Wilke, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ile No 95 (ancien numéro) d'après le plan original du Faubourg Lacourse.

2. Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier District de cette ville dans l'ile borné par les rues Dryades, Dumaine et Julie et Girod, désignés par les Nos sept, huit et neuf sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 décembre 1859 déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville pour référence, lesquels dits lots sont contigus, ou ils mesurent chacun environ vingt et un pieds trois pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de quatre vingt dix pieds six pouces entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ile No 258 borné par les rues Lafayette, Annonciation et Harmonie et désigné par le No trois et mesurant trente deux pieds huit pouces de face à la rue Pleasant par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 715 et 717 rue Pleasant.

4. Un autre certain lot de terre situé dans le même district et ile que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par la lettre A sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, daté le 7 novembre 1898 et annexé à un acte de vente à M. E. Wegmann et à lui passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 14 mars 1899, ledit lot commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 711 et 713 rue Pleasant.

5. Un autre lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et ile que ci-dessus décrit, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné fait par George de Armas, député voyer de ville, ledit lot commençant à une distance de cinquante neuf pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente un pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur cette portion de terre sont désignées par les Nos 707 et 709 rue Pleasant.

6. Une certaine portion de terre située dans le même district et ile que ci-dessus décrite, désignée par la lettre C sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant d'après ledit plan seize pieds dix pouces de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, les bâtisses sur ladite portion de terre sont désignées par le No municipal 719 rue Pleasant.

7. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant situé dans le premier district de cette ville dans l'ile borné par les rues Magasin, Erato (autrefois Melpomène), Gaienne et Constance, étant une portion du lot No treize de l'ile No dix sept. Ladite portion de terre formant une des encoignures des rues Magasin et Erato et mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Erato (autrefois Melpomène).

Saisi dans les procès ci-dessus, comme suit:

Les propriétés 1er, 2me et 3me ci-dessus décrites, comme appartenant à Frederick J. Swoop.

Les propriétés 4me, 5me, 6me et 7me ci-dessus décrites, comme appartenant à John Blank.

Et la propriété 8me ci-dessus décrite, comme appartenant à Frank A. Wilke.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de vins, liqueurs, meubles de bureau coffre fort en fer, divers etc.

Strauss Pritz and Co. vs Saverio Guarino.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79 983—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 27 août 1906, à 10 30 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres: 1 coffre fort en fer, 1 lot de meubles de bureau, 1 balance avec plateforme, 1 lot de vins assortis, liqueurs, vinaigre, barils, mesures en fer-blanc, cannettes vides, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Irving R. Saal, avocat pour les demandeurs.

15 août—15 16 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil de propriétés de valeurs améliorées du Deuxième District. Portant les Numéros Municipaux 632 rue St Pierre entre les rues Royale et Chartres, 627 et 633 rue St Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Le tout d'après dimensions et mesures, démontré sur un plan qui sera exposé à la Bourse d'Encan.

A des conditions faciles et favorables.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy, Veuve de Jacques Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 79 030—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et des parties intéressées et d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 11me jour d'août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aux fins avec consentement de toutes les parties intéressées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent portant le

No municipal 632 rue St Pierre

dans le deuxième district de cette ville, dans l'ile et borné par les rues St Pierre, Toulouse, Royale et Chartres, mesurant vingt quatre et demi pieds de face à la rue St Pierre par soixante pieds de profondeur.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

2. Un certain lot de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent portant le

No municipal 627 rue St-Pierre,

dans le même District dans l'ile borné par les rues St Pierre et Royale, Passage de la Bourse et Passage d'Orléans mesurant dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue St Pierre par de certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

3. Un certain lot de terre d'une forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent et portant le

No municipal 633 rue St Pierre

dans le même district et ile que la propriété deuxièmement décrite, mesurant dix huit pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue St Pierre, par de certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

Termes et conditions

Un tiers (1/3) en plus comptant la portion du prix de vente en numéraire, payable en deux ans en paiements égaux représentés par des billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date du passage de la vente, lesdits billets devant être garantis par privilège du vendeur, bien et hypothèque sur toutes les choses vendues de sécurité l'acquéreur, et plus du prix de l'adjudication, devant assumer les taxes pour l'année 1906 et devant payer pour les actes de vente, les quels actes de vente devant être passés pardevant Scott E. Beer, notaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Chaffe, avocat pour l'exécutrice testamentaire active.

17 août—17 20—sept 2 3 4 5 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une Ecurie.

Sur la rue Erato, entre les rues St. Thomas et Orange

Et arrière-faisant Orange.

Abraham Katz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80 021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot 6 de l'ile 20, lequel est borné par les rues Race, St Thomas, Orange et Religieuse d'après le plan original du faubourg Lacourse déposé pour référence en l'étude de Louis T. Claire, notaire, ledit lot mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Race sur trente cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Zachary Adler, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 2204 rue Foucher entre les rues Bel Liberté et Bel Franklin.

Mutual Building and Homestead Association vs Emma Duverney

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80 025—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI le 20 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ile No 551, borné par les rues Amélia Sud Liberté (autrefois St Andié), Sud Franklin (autrefois St David) et Foucher, lequel dit lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 24 juin 1889, d'après ledit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Foucher, trente (30) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de face à la rue Amélia, par une profondeur de cent vingt deux (122) pieds et trois (3) lignes, ledit lot courant au travers des rues Foucher à Amélia, comme le même paraît plus complètement en se référant à un acte de vente et hypothèque passé pardevant Charles G. Rebentisch, notaire, daté le 10 avril 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach. Spearing, avocat pour la demande resse.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT—DIVISION C—No 80 068—O. A. Peirce vs ses créanciers—Ordre—Qu'une réunion des créanciers du demandeur soit tenue pardevant John J. Reilly, notaire, commençant le 14me jour de septembre 1906 à 11 heures a.m. et que F. F. Tessier, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents du demandeur et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre la personne et la propriété du demandeur soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 août 1906.

Signé: JOHN ST PAUL, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député Greffier.

Joseph A. Casey, avocat.

12 août—12 5—sept 10

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$1 - - - Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1 25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.